



La Commission Régionale d'Arbitrage

Lyon, le 28 septembre 2021

Nos Réf. ST - LG L N°032

COMMISSION RÉGIONALE D'ARBITRAGE
Compte Rendu N° 01
Réunion du 18 septembre 2021

En instance d'approbation

Présents :

Cadieu Laurianne, Sawrei Laurent, Collados Fabrice, Meurnier Jérémie, Garraut Lorenzo, L'hospitalier Damien, Vigneron Christophe, Trojat Gil, Savoy Jean-Claude, Jacob Sébastien et Marc Bérard

Excusé : Charrière Fabien, Mathonnet Thibault, Galant Philippe, Vouillot Pierre

Intervention de Mr Bérard Marc, responsable de zone pour la CCA dans la ligue. Il explique son rôle : historiquement, il est le lien entre la CCA et les arbitres de la ligue ARA afin de prévenir et gérer les différents conflits qui pourraient voir le jour. Maintenant, il y a moins de souci entre les CRA et les arbitres, il a donc plus vocations d'aide et conseil à la formation si cela est nécessaire.

En résumé :

- porte parole de la CCA
- rôle de médiation.

Le président de la CRA indique avoir fait les désignations nationales, avec Mr Collados Fabrice, jusqu'au 30/11/21. Les désignations régionales seront faites lorsque le site fédéral sera de nouveau opérationnel.

A noter que les stagiaires qui seront reçus au F2 pourront officier en élite dès le mois de décembre 2021. Félicitations à Drevot Arthur et Savoy Jean-Claude qui ont été reçus au F2 lors de leur stage à Clamart. Au moment de la réunion, Mrs Guedikian Stevens et Otze Otze Francis sont en stage à Istres. (MAJ : tous ont eu un succès et ils ont leur F2 validé)

Rapports des sous commissions :

Commission trajectoire, gérée par Mrs Vigneron Christophe et Galant Philippe. Le but de cette commission étant de trouver des axes de travail afin de pouvoir augmenter le nombre d'arbitre et dans le même temps de diminuer la moyenne d'âge de nos arbitres. Christophe et Philippe prépare des actions qu'ils présenteront à la prochaine CRA.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Maison Régionale des Sports,
68 Avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 73 23 70
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet : <http://liguearavolley.fr>



Commission "casse du plafond de verre", gérer par Mme Cadieu Lauriane, qui a pour but de promouvoir l'arbitrage féminin. Lauriane doit se rapprocher de Mme Toubani Mylène qui a des accès dans les différentes instances au niveau des départements. Proposition d'une journée de la femme sur le week-end du 08/03/22 en faisant la promotion de l'arbitrage féminin sur différents matchs féminin dans la région sur ce week end là.

Commission formation continue, gérer par Mr Mathonnet Thibault. Le président présente les axes de travail : potentiellement proposer des webinaires pour les formations à venir. Mr Guevenoux Michel est prêt à nous aider pour la formation car il a des outils prêts à l'emploi.

19/09 : remise à niveau des arbitres à Cebazat + formation marque (FDME + papier)
week end du 12/09 : tournoi de Riom, préparation au F2 pour Mrs Guedikian Stevens et Otze Otze Francis

Mise à jour du BRI : ne pas mettre de date de formation mais plutôt indiquer les numéros de semaines. Laurent, Lorenzo et Jean Claude

Pour les examens : proposer une date fixe pour tous les centres.

Concernant la manière d'ouvrir les formations d'arbitrages, un vif débat aura eu lieu entre les membres de la CRA.

Les CDA ont (et ont toujours eu) la possibilité de former des candidats. Il sera possible pour les clubs ou les départements ne possédant pas de CDA, de faire appel aux formateurs de la CRA pour pouvoir faire les formations.

Le déplacement des formateurs restant à la charge des clubs si ces formations sont en dehors du cadre.

Le but étant de pouvoir élargir le nombre de candidats en ne cloisonnant pas cette formation. Les examens restent à la charge de la CRA à une date fixée par cette dernière.

Pour les marqueurs : les CDA ou la CRA peuvent valider les stagiaires.

Les arbitres formés et ayant un succès sont départementaux si la théorie et la pratique sont positifs.

Sur leur demande ils peuvent demander à passer LIGUE, ce qui leur permet d'arbitrer un an en région en ayant le statut stagiaire.

Sujet divers :

Réunion du 22/09/21 sera faite en visio. Une présentation des nouvelles règles et du nouveau protocole sera faite. Jeremie s'occupe du lien.

La passerelle entre les secteurs affinitaires et la CRA sera faite de manière automatique tel que les accords ont été signés entre la FFV et les secteurs affinitaires.

Enfin, félicitations à Mrs Bérard Marc et Rejayan Ehsan pour leur nomination à la super coupe à Chaumont et à Fabrice pour son parcours aux JO.

Laurent, fait un retour sur la réunion des présidents de CRA qui s'est tenue à Paris :

Responsable de zone ARA est Mr Bérard Marc

52 ans maximum au premier jour du stage pour les candidats au fédéral

si le stage fédéral passé avant le 31/12/21 est raté, il ne sera pas comptabilisé comme un échec

il ne sera plus nécessaire d'avoir un match minimum de N2 pour pouvoir être présenté au fédéral.

Date limite pour les arbitres officiant en nationale est de 64 ans au premier jour de la saison sportive.

DAFA disponibles pour les CRA

Attention pour les coupes de France jeunes : les arbitres désignés doivent forcément être diplômé, si ils ne le sont pas, il faut faire un mail à la CCA pour les avertir et leur signaler que le plateau de coupe de France servira de support pour valider le grade de l'arbitre.

Secteur international : seulement 5 arbitres internationaux en France en Indoor et 3 en beach volley, démission de Mr Bruxelles Julien de toutes activités arbitrales.

Secteur élite :

106 remplacements, 10,32 % de remplacements

Les désignations élite sont faites jusqu'au 27/11 (7 premières journées) car les reçus au F2 seront désignés au poste de 2nd à partir du mois de décembre.

Attention : à partir du panel C, pas de désignation si pas de pass sanitaire ou si pas de réponse à la demande de disponibilité faite par la CCA.

Nouvelles règles FIVB au 01/01/22 : POUR L INSTANT RIEN NE CHANGE !!!!

La CEV aurait décidé de les appliquer au 01/10/21 :

Aire d'échauffement derrière les bancs sur une bande de 2m par 6m

Disparition de l'aire de pénalité

Libéro peut être capitaine

Joueur de la ligne arrière doit avoir au moins une partie d'un pied plus éloigné de la ligne centrale ou au même niveau que le pied avant du joueur avant qui lui correspond.

Retour par-dessus la table de marque ok dans son entièreté.

Possibilité pour le bloqueur de toucher le ballon simultanément sur une frappe d'attaque adverse

Interdiction de demander un temps mort suite à une sanction pour retard

Temps mort technique supprimé pour tous

Suite à une expulsion : si remplacement légal impossible alors remplacement exceptionnel possible mais le joueur ne pourra plus rejouer.

Conséquence :

Soit l'équipe accepte de perdre le set mais conserve son joueur.

Soit l'équipe continue le set mais perd son joueur expulsé pour le reste du match

Lors d'une expulsion, le joueur ira au vestiaire. A la fin du set, un joueur ou l'entraîneur va le chercher.

Décret PSCI du 03/07/20 : sensibilisation des arbitres et dirigeants aux premiers secours : En attente de retour de la comm Médicale

Malette de sécurité civile ?

Initiation des arbitres et dirigeants aux premiers secours

Stage et supervision :

Gudikian Stevens et Otze Francis à Istres et Drevot Arthur et Savoy Jean-Claude à Clamart pour le F2

Aucun candidat ARA pour le grade d'arbitre nationale en septembre, les candidats seront convoqués en fin de saison

Secteur affinitaire :

8 et 9/06/22 : FFSU

30 et 31/03/22 : Lyon > grande école

CUA1 : par les universitaires

CUA2 : CRA devraient intervenir pour les formations

CUA3 : validation par les observateurs sur les finales N2/N3

UNSS : les championnats du monde UNSS auront lieu en Normandie du 14 au 22/05/22 et Beach volley. Chaque équipe doit avoir un arbitre. 80 pays et 20 sports.

Passerelle FFV-UNSS déjà validé

Volleyades : voir pour sélectionner des arbitres liés à l'équipe car souvent des « touristes »

LNv : 127 remplacements > 12,6 % remplacements

26 panel A

39 panel B

Désignation jusqu'à fin décembre

Juge 2 lignes = 2 y compris en play off

Challenge video idem n-1

Possibilité de demander CV en cours d'échange cette saison

Floor touch : uniquement lorsque le matériel le permettra, la demande devra être faite avec le buzzer et compléter par le geste puis indication habituelle à l'aide de la tablette

Si non jugeable alors perte de l'échange de jeu par l'équipe ayant arrêté le jeu

Délégué LNv : peut-être opérateur vidéo

Fil conducteur de la réunion du 22/09

Présentation CRA

Nouveau protocole

Rappel FDME

Q/R

Fin de la séance à 13h30,